



Dossier suivi par Adeline Masbou  
adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com  
04 76 37 21 54

Objet : avis sur le PLU de Saint Béron

Belmont-Tramonet, le 23 décembre 2024

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la consultation réglementaire des personnes publiques associées, vous avez sollicité, l'avis du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard en tant qu'autorité chargée du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) sur le projet de PLU reçu le 2 octobre 2024.

Ce dossier a été examiné en Comité SCOT le 2 décembre 2024, et en Bureau Syndical le 10 décembre 2024.

Les membres du Bureau Syndical ont émis l'avis ci-joint, favorable avec réserves, à ce projet de PLU.

Les services du SMAPS se tiennent à votre disposition pour tout renseignement qui vous semblerait opportun.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président du SMAPS  
Guy DUMOLLARD